

Les cloches du carême

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 4 février 2013



Mgr Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen, **Mgr Jean-Luc Brunin**, évêque du Havre, et **Mgr Christian Nourrichard**, évêque d'Évreux ont eu une idée pour donner de la visibilité à la religion catholique (à défaut d'avoir un costume ecclésiastique visible) :

"à partir du premier dimanche de Carême, le 17 février, tous les samedis à 17 heures, sonnent les cloches de toutes les églises des trois diocèses de Haute-Normandie, y compris de celles qui n'ont pas de célébration prévue, à l'exception naturellement du Samedi Saint où elles retentiront au cours de la nuit. »

Les fidèles sont invités à expliquer le sens de ces sonneries.

Il me semblait que les cloches sonnaient déjà à chaque célébration : messe, baptême, mariage, obsèques...